



CTL DU 13 MARS 2018

Déclaration liminaire lue en PJ

Tous les propos sont tenus par la Présidente du CTL.

Réponse à la liminaire de la Présidente de séance :

Cap 22 n'est pas piloté par le Directeur Général. Il s'agit d'un travail collaboratif avec d'autres ministères.

Un rapport est donné au gouvernement et de là des feuilles de route sont rédigées. Il s'agit de pistes. La directrice n'a pas plus d'informations de la Direction Générale (DG).

Des pistes suggérées sont en effet la caisse sans numéraire et d'autres méthodes de travail avec les collectivités. Ce n'est pas à l'ordre du jour car la mise en place peut être très longue et complexe.

Les projets sont essentiellement des chantiers d'ordre immobilier.

Le projet est proposé à la DG qui valide ou pas. Il va ensuite au ministre qui valide ou pas, puis ensuite une campagne d'information est donnée par le préfet, les élus nationaux puis enfin aux agents DDFIP 71.

La mise en place de Trésorerie hospitalière une à Mâcon une à Chalon ne se fera que si la DG donne l'autorisation de le faire.

Il existent dans le département 2 Groupements Hospitaliers Territoriaux d'où l'intérêt de deux trésoreries mais rien n'est acté.

Avec la création d'une trésorerie municipale à Chalon, il va de soi qu'il y aura un impact RH.

La concentration des SIE n'est pas commencée. La direction ne l'envisage pas pour le moment sauf si c'est une obligation venant de la DG.

La Brigade de vérification, et PCE créées à Chalon et à Mâcon, sont deux services qui gardent leurs spécificités. Ils favorisent la création d'une synergie. Il est hors de question qu'une 'antenne BCR soit implantée à Chalon bien au contraire.

Les géomètres :

Une réunion est prévue avec les géomètres le 28 mars. Ils avaient des missions fiscales et topographiques. Ils auront des missions davantage fiscales et continueront d'aller sur le terrain. La photographie aérienne sera plus utilisée. Il convient qu'ils utilisent de nouveaux outils.

France Domaine :

Le chef de service dépend du pilotage Gestion Publique donc la direction est dans l'attente d'une éventuelle arrivée en septembre seulement. Le Chef de pôle existe quand même. La personne qui devait prendre le service a été promue et n'a donc pas pris le poste qu'elle devait occuper.

La cellule foncière à Mâcon a toujours existé mais plutôt virtuellement. La mission foncière conditionne tout. Le retard se répercute donc sur la mission assiette et recouvrement. En aucun cas les agents ne sont mis en cause.

Selon l'annonce du 5 mars dernier, un seul Service de la Publicité Foncière (SPF) serait susceptible d'être accepté par la direction générale d'ici 2019 à 2020.

Ordre du jour

PV de CTL à approuver

Déploiement de l'APRDV au sein de trois services volontaires par les chefs de service

- SIP de Chalon/Saône
- CDIF de Chalon/Saône
- SIP de Mâcon

APRDV permettrait une amélioration de l'accueil et de service

L'agent peut par anticipation répondre plus aisément aux questions.

Cette offre de service à distance permettrait de maîtriser les flux dans un premier temps par le biais d'internet, le téléphone et enfin l'accueil physique

Cette mise en place a déjà fait ses preuves à Montceau les Mines. Il se concrétise par une satisfaction sur le site de Montceau d'après les renseignements pris.

Rdv en ligne

Le site de Montceau n'est pas submergé puisque 6 à 8 demandes ont été effectuées en 2017.

Plusieurs réunions entre la direction et les services ont eu lieu avec la présentation de l'outil.

2 réunions avec les agents ont eu lieu avec une maquette dynamique.

La pratique du contre appel permet dans un premier temps une prise de contact. Il est possible que le contre appel suffise et permet d'éviter un rendez vous physique. Si le rendez vous est conservé, le dossier peut être donc vu en amont et l'utilisateur peut aussi apporter les justificatifs adéquats .

Une réunion avec les chefs des différents services et les agents ont permis d'organiser la mise en place et de fixer les créneaux de rendez vous fixés.

Cette année, il a été décidé que l'élargissement d'ouverture les jours de fermeture en période de campagne Impôts ne se ferait pas.

A Mâcon le dispositif internet est conservé et des rdv pendant la fermeture au public seront possibles. Cette solution est possible à Mâcon seulement en raison du contexte de l'immeuble.

APRDV sera mis en place à partir du 1 avril au moment du lancement de la campagne Impôts.

FO vote contre

Convocation le vendredi 23 mars prochain.

Bilan sur le rapprochement SIP/CDIF de Charolles :

Le bilan est positif globalement. La directrice décide donc le maintien de l'organisation.

Questions diverses

Nous avons pu discuter de l'avant projet immobilier sur Mâcon au niveau 1.

Sur le plan diffusé, nous apercevons le regroupement du PCR, PCE, BCR, BDV au niveau 1. Après leur déménagement, ces lieux seront occupés ensuite par la future trésorerie hospitalière.

Discussion sur la Note du 29 janvier dernier qui demande l'utilisation du Formuel

Le Formuel doit être désormais utilisé pour communiquer entre les services SPL et le réseau GP.

Auparavant, et bien souvent un appel téléphonique suffisait. La solution était souvent vite trouvée.

La direction préfère cette démarche car une réponse nécessite beaucoup de recherches. Les questions écrites sont plus précises. Cette mutualisation permet ainsi de créer un véritable registre.

P109 Caisse sans numéraire

La directrice insiste à ce que l'encaissement des espèces ne soit pas dérogoires ni même pour les amendes.

Moyen matériel pour les stagiaires ?

La direction se renseigne si elle peut fournir un ordinateur à un stagiaire. Elle ne connaît pas les conditions d'attribution.

Majic n'est pas possible en consultation nationale.